

24 juin 2010 -16:51

Ordre du jour du Conseil des ministres du 25 juin 2010

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

- Discipline budgétaire : demandes d'engagements de crédits
- Approbation de dossiers relatifs à la Régie des bâtiments
- Statut et avancement du projet FEDCOM
- Marché public pour le SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement
- Marchés publics pour le SPF Intérieur
- Reconnaissance de calamités publiques
- Réglementation du remboursement à l'employeur et de la cotisation au financement du système du congé-éducation payé
- AFSCA : introduction d'un système d'identification et d'enregistrement des bovins

A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.premier.be.